

MA/DR/NG
Elus

Le Président,

Aix-en-Provence, le

***A l'attention de Mesdames et
Messieurs les Maires et Présidents
des Etablissements Publics***

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue

Votre collectivité est actuellement adhérente à notre contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard de votre personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

Le contrat actuel du Centre de Gestion arrive à terme le 31 décembre de cette année. Par conséquent, nous le remettons en concurrence en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Code des marchés publics.

Le point de départ de la procédure revient à vous demander de nous confier, par délibération, le soin d'agir pour votre compte (Cf. modèle joint au courrier).

Tout sera mis en œuvre pour obtenir un contrat offrant les meilleurs avantages ; **en tout état de cause vous gardez la possibilité de ne pas signer l'avenant d'adhésion au contrat si les conditions obtenues ne vous convenaient pas.**

Je me permets d'appeler spécialement votre attention sur le fait qu'au 31 décembre 2010, le contrat actuel cessera ses effets. Faute d'intervention pour votre compte dans le nouveau contrat, votre collectivité ne serait alors plus assurée. Ceci démontre qu'il est nécessaire que vous nous fassiez parvenir la délibération d'habilitation dans les meilleurs délais et dans tous les cas avant le **15 avril 2010**.

Je dois en effet organiser la consultation le plus rapidement possible, afin que le marché puisse être attribué avant la fin du mois d'octobre.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Michel AMIEL

PJ : Projet de délibération